



**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail,
des solidarités et
de la protection des populations**

**Arrêté préfectoral n° PREF-DDESTPP-SIT-2022-173-001 modifiant la liste des Conseillers
du Salarié pour le département de la Lozère**

Le préfet de la Lozère,
Chevalier de l'ordre national du mérite

Vu les articles L.1232-2 à L.1232-5, L.1232-7 à L.1232-14, R.1232-1 à R.1232-3, D.1232-4 à D.1232-12 du code du travail ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-175-001 du 24 juin 2019, fixant, pour trois ans, la liste des Conseillers du salarié ;

Vu le décret du 9 mars 2022 PORTANT NOMINATION DE Monsieur Philippe CASTANET, en qualité de Préfet de la Lozère ;

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF-BCPPAT2022-136-004 du 16 mai 2022 portant délégation de signature à Monsieur Yannick AUPETIT, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités par intérim ;

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF-BCPPAT-2022-095-008 du 5 avril 2022 portant délégation de signature à Madame Sophie BOUDOT, directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Lozère ;

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF-DDETSPP-DIR-2022-092-001 du 12 avril 2022 portant subdélégation de signature de Madame Sophie BOUDOT, directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Lozère, à certains agents de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu les propositions de modification transmises par les unions départementales des syndicats de salariés du département de la LOZÈRE : CFDT, FO, FSU-48, CFTC, CGT, CFE-CGC, SPELC Lozère, SUD et UNSA,

ARRETE

Article 1 - La liste des Conseillers du salarié (annexée au présent arrêté) du département de la Lozère est établie pour une durée de trois ans. La durée du mandat des conseillers court à compter de la date de publication du présent arrêté.

Le présent arrêté se substitue à l'arrêté préfectoral n°2019-175-001 du 24 juin 2019, fixant, pour trois ans, la liste des Conseillers du salarié.

Article 2 - Les Conseillers du salarié listés par le présent arrêté exercent leur mission permanente, en l'absence d'Institutions Représentatives du Personnel dans l'Entreprise, exclusivement sur le département de la LOZERE et celle-ci peut ouvrir des droits au remboursement des frais de déplacement qu'elle occasionne dans le département.

Article 3 - La liste des Conseillers du salarié est tenue à disposition dans les sections d'inspection du travail sises DDETSPP – Inspection du Travail - Cité Administrative – 9, Rue des Carmes – BP 129 – 48000 MENDE CEDEX , dans chaque Mairie du département de la Lozère et auprès de chaque plate-forme de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale.

Article 4 - Le secrétaire général de la préfecture de la Lozère, le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités par intérim, et la Directrice Départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Lozère sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Mende, le 20/06/2022

Pour la Directrice Départementale de la DDETSPP,
Et, par subdélégation,

Le Directeur Départemental Adjoint

SIGNE

Xavier MOINE

Liste des Conseillers du salarié du département de la LOZERE

Arrêté préfectoral n°PREF-DDESTPP-SIT-2022-173-001 modifiant l'arrêté préfectoral n°UD48DIRECCTE-2019-175-001 du 24 juin 2019

La liste des Conseillers du salarié du département de la Lozère, personnes habilitées à venir assister sur sa demande un salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement ou à la signature d'une rupture conventionnelle, en l'absence d'institution représentative du personnel dans l'entreprise, est composée comme suit :

ALLIER Jean-Pierre , retraité jean-pierre.allier@wanadoo.fr	LANGLADE 48 000 BRENOUX (CFDT) (TÉL. PORTABLE 06 81 29 28 67)
BEDOS Maryse , veilleuse de nuit esyramb@hotmail.fr	19, LE CLOS DE BELLEVUE 48 100 MARVEJOLS (CGT) (TÉL. PORTABLE 06 42 06 88 64)
BERBON Dominique , monitrice éducatrice bonhomme.berbon@orange.fr	Le Village 48 300 SAINT FLOUR DE MERCOIRE (FO) (TÉL. PORTABLE 06 47 01 90 78)
BONNAFOUS Paul , retraité paulbonnafous@orange.fr	25 RUE DU COLLEGE 48 000 MENDE (CFDT) (TÉL. PORTABLE 06 48 10 83 55)
BOUQUET Christian , retraité christianbouquet@yahoo.fr	QUARTIER BIFFARES 48 120 SAINT ALBAN (FO) (TÉL. PORTABLE 06 88 30 91 64)
BRUEL Pierre , retraité bruel.p@wanadoo.fr	24, AVENUE DE LA MÉRIDIDIENNE 48 100 MARVEJOLS (FO) (TÉL. PORTABLE 06 81 48 26 35)
BRUNEL Emili , AMP emiliB48@yahoo.fr	Le Rieu 48 800 PREVENCHERES (FO) (TÉL. PORTABLE 06 63 95 52 35)
CHALMETON Raymond , retraité rchalmeton.draamo@orange.fr	2, LOTISSEMENT GOURDON 48 200 LA GARDE (CFDT) (TÉL. 04 66 31 92 13)
CHARIGNON Patrick , retraité charignon.patrick@wanadoo.fr	LE BOUSQUET D'ESTABLE – ST LAURENT D'OLT 48 340 ST GERMAIN DU TEIL (CFDT) (TÉL. PORTABLE 06 88 58 87 73)
CONORT Laurent , agent d'entretien d'état laurent.conort@developpement-durable.gouv.fr	MOLINES 48 320 ISPAGNAC (CFDT) (TÉL. PORTABLE 06 69 09 61 78)
FORCE Christine , agent de la Poste cricri.63220@wanadoo.fr	LA POSTE 48 000 MENDE (CFDT) (TÉL. PORTABLE 06 41 25 04 95)
GOURET Clémence , Professeuse certifiée de lettres modernes	LOTISSEMENT LE CHAMP DU FOUR 48 000 BRENOUX (FSU) (TÉL. PORTABLE 06 88 77 33 05)

GUITTARD Jean, retraité
guittard48400@gmail.com

JAFFUEL Jérôme, agent de maîtrise
j.jaffuel@laposte.net

KARWIN Grezgorz, facteur guichetier à la Poste
grzegorz.karwin@laposte.net

LAROCHE Anne, retraitée
anne.laroche@akeonet.com

LAUVERGNE Vincent, facteur
vincent.lauvergne@laposte.net

LELARD Philippe, éducateur spécialisé
philippe.lelard64@orange.fr

MALON Vincent,
agent d'exploitation spécialisé DIR MASSIF CENTRAL
vincentmalon@laposte.net

MAZEL Joëlle, Retraitée
mazel,joëlle@orange.fr

MOREIRA Maria, retraitée
48auriac@free.fr

PERET Nathalie, retraitée enseignement public

ROUX Bernard, retraité
rouxb382@aol.com

SIEFER Véronique, agent Pôle Emploi
veroniquesiefer@hotmail.com

VALY Christian, retraité
christian.valy@orange.fr

LOU PAON – SAINT JULIEN D'ARPAON
48 400 CANS ET CEVENNES
(FO) (TÉL. PORTABLE 06 51 35 26 87)

RUE BASSE – LOTISSEMENT ALTEYRAC
48 000 LE CHASTEL NOUVEL
(FO) (TÉL. PORTABLE 07 84 76 66 60)

LE REGAIN - CHIRAC
48 100 BOURG SUR COLAGNE
(FO) (TÉL. PORTABLE 06 67 64 04 05)

RUE DU COUVENT
48 600 GRANDRIEU
(FO) (TÉL. PORTABLE 06 16 04 89 11)

23, RUE DES CHAUVETS
48 300 LANGOGNE
(FO) (TÉL. PORTABLE 06 41 33 91 47)

PLACE SAINT MICHEL
48 600 GRANDRIEU
(FO) (TÉL. PORTABLE 06 30 39 12 72)

LE BRUEL
48 100 BOURG SUR COLAGNE
(CGT) (TÉL. PORTABLE 06 81 18 47 99)

SAINT SAUVEUR DE PEYRE
48130 PEYRE EN AUBRAC
(CFDT) (TÉL. PORTABLE 06 31 61 40 14)

AURIAC - SAINT JULIEN DU TOURNEL
48 190 GOULET MONT LOZERE
(CFDT) (TÉL. PORTABLE 06 88 37 11 46)

MOULIN DE CHAZE
48 100 PALHERS
(FSU) (TÉL. PORTABLE 06 87 18 29 37)

LIEU-DIT AZIDIOLS
48 310 ALBARET LE COMTAL
(FO) (TÉL. PORTABLE 06 05 89 99 30)

PLACE DE L'ÉGLISE
48 320 ISPAGNAC
(CGT) (TÉL. PORTABLE 06 84 21 63 68)

LIEU DIT LA ROCHE
48 120 LAJO
(CGT) (TÉL. PORTABLE 06 73 99 74 16)

CETTE LISTE DES CONSEILLERS DU SALARIÉ DU DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE SE SUBSTITUE À LA PRÉCÉDENTE ET EST APPLICABLE À COMPTER DE LA DATE DE PUBLICATION DE CET ARRÊTÉ.